
Annexe en ligne C1 – Les comptes par catégories. Une ambition ancienne

L'idée de disposer d'un budget complet par catégories de ménages pour évaluer leurs situations économiques relatives, et notamment comparer leurs capacités respectives d'épargne, est tout sauf récente. On a même pu soutenir que « *the concern to put "people" at the center of national accounting is a theme which has already been addressed [...]. The fact that national accounts had such an orientation at their inception can be noted [in the] the national income of England in 1688 as set out by Gregory King* » (Pyatt & Round, 1985, p. 13)¹.

Les systèmes de comptabilité nationale qui se sont élaborés après la seconde guerre mondiale ont finalement choisi de ne considérer qu'un compte des ménages agrégé. Pourtant, des tentatives d'approches plus désagrégées eurent lieu à la même époque : ainsi, en France, un essai de tableau est réalisé pour l'année 1951 distinguant douze CSP, et en 1960 un « compte d'affectation par catégorie socio-professionnelle » pour l'année 1956 qui en distingue six. L'ambition d'un compte complet par catégories est pourtant abandonnée au cours des années 1960, au vu des problèmes posés par l'insuffisante qualité des enquêtes ménages sur la consommation alors disponible (Vanoli, 2002, p. 106). L'utilité de distinguer plusieurs catégories de ménages n'est pas niée, mais d'autres questions accaparent les comptables nationaux, en France comme à l'étranger.

Lorsque le Bureau statistique des nations unies publie en 1968 une importante révision et extension de son système de comptes nationaux, il reconnaît qu'un certain nombre de thèmes ont, compte tenu des difficultés qu'ils soulèvent, été mis de côté pour un examen ultérieur, et notamment la question de l'analyse de la distribution entre les ménages du revenu, de la consommation et de la richesse.

Tout espoir de parvenir à une appréhension statistique des disparités entre ménages ne disparaît cependant pas. En France, par exemple, la décomposition par CSP de la partie Revenus des comptes qui, s'appuyant sur la source fiscale (fichier de l'impôt sur le revenu), produit des résultats que les statisticiens jugent assez fiables, est poursuivie, jusqu'au milieu des années 1980 (Roze *et al.*, 1971). Tandis que, prenant la question par son bout « microéconomique », la statistique d'enquêtes cherche à estimer la distribution de l'épargne des ménages en réalisant, à deux ans d'écart et sur un même échantillon de ménages, deux vagues d'une enquête sur le patrimoine financier, l'épargne financière de chaque ménage se déduisant par différence entre les deux niveaux successivement observés. L'idée peut paraître naturelle. Elle témoigne en fait d'une vision assez peu réaliste. Alors qu'aucune enquête sur le patrimoine des ménages n'avait jamais été réalisée en France, on prétendait d'emblée la conduire en panel. Notamment la forte sous-estimation du patrimoine, de l'ordre de 60 % (L'Hardy, 1972, Annexe IV, p. 71 et sq.), observée dans chacune des enquêtes, enlève une large partie de sa crédibilité à l'estimation de l'épargne qui peut en être déduite ; c'est du moins l'opinion qui prévaut à ce moment. L'expérience est considérée comme un échec et ne sera pas renouvelée (Masson & Verger, 1996).

Au cours des années 1960 et 1970, la question des inégalités économiques prend une ampleur particulière dans le débat public dans de nombreux pays. Or, comme le note Stone, « *clearly, if social accounts are to contribute to a discussion of inequality and of the factors that affect it, the household sector must be isolated and divided into categories. Households are appropriate for this purpose because they are the units in which decisions on spending and saving of income are generally made* » (Stone, 1985).

Au cours de la décennie 1970, la prise en compte de l'hétérogénéité des ménages est particulièrement illustrée par les promoteurs de l'approche par les matrices de comptabilité sociale, qui font valoir que leur méthode se prête mieux que la présentation retenue par le SNA à la désagrégation des comptes. Particulièrement actifs à la Banque mondiale, ils réalisent, à la suite de la SAM élaborée par Pyatt et ses collaborateurs en 1977 pour le Sri-Lanka, des études analogues pour différents pays en voie de développement (Pyatt & Roe, 1977). Cet effort est abandonné dans les années 1980.

Au cours de ces mêmes années, en France, les comptes (de revenu) des ménages par catégories réapparaissent sous un autre avatar, un peu particulier : les budgets-type. Ils résultent d'une contre-proposition des centrales syndicales, avancée dans le contexte de la contestation de l'indice des prix (Vigreux, 2014 ; Jany-Catrice, 2018) et visent appréhender, derrière le chiffre moyen de l'inflation, ses variations entre les catégories de ménages aux structures de consommation différentes.

¹ Le tableau établi par Gregory King en 1696 (soit un demi-siècle avant le Tableau économique de Quesnay) distingue 26 catégories de ménages (King parle de familles) : des Temporal lords aux Vagrants en passant par les Baronets, les Freeholders, les Common seamen, etc. (voir aussi Vanoli, 2002, p. 21 et sq.).

Compléter le PIB : quelques contributions récentes de la statistique sociale

Jérôme Accardo

Annexes en ligne

Pour répondre sur ce terrain, l'Insee publie de 1980 à 1985, dans le rapport annuel sur les comptes de la nation, un compte des revenus pour plusieurs dizaines de type de ménages. Il s'agit de donner une image raisonnée du budget probable d'un ménage possédant certaines caractéristiques sociodémographiques, fondée sur les observations empiriques des enquêtes, mais aussi sur diverses hypothèses comportementales (consommation, offre de travail, épargne, etc.) considérées comme les plus plausibles.

Finalement, durant la décennie 1990, le projet original d'un compte complet des ménages par catégorie socio-professionnelle calé sur les concepts et les chiffres des comptes nationaux refait surface. Il est l'objet d'une étude de 1995 à 1997, sous la responsabilité de Jacques Bournay et Jean-Jacques Malpot, couvrant les revenus (Madior Fall), la consommation (Gérard Abramovici et Luis Casès) et le patrimoine (Véronique Paquel). Mais ces travaux sont arrêtés pour laisser la priorité à la mise en place de la base 95 des comptes nationaux. Seule la partie compte de revenus, dans la lignée de ceux produits jusqu'en 1985, est publiée (Fall, 1997).

En 2007, le Département des comptes nationaux de l'Insee réinvestit cette idée. En collaboration avec leurs collègues de la statistique sociale, experts des sources microéconomiques, les comptables nationaux produisent une décomposition du compte des ménages de 2003 selon différentes catégories : par classe d'âge quinquennale (de la personne de référence du ménage), par catégorie sociale (idem), par quintile de « niveau de vie »².

Les résultats, parus dans l'édition 2009 de l'Économie française, sont reçus avec intérêt à l'OCDE. En 2010, l'organisation internationale recrute la responsable Insee du projet pour prolonger la tentative mais à une échelle cette fois internationale. Un *Expert Group* (EG) est constitué, rassemblant 13 pays. Les résultats, à savoir des comptes par catégories produits selon une méthodologie commune, ont été publiés en 2013 (Fesseau & Mattonetti, 2013). Ces efforts se poursuivent. Un second EG (rassemblant 19 pays, Eurostat, l'OCDE, la BCE et les experts du *Luxembourg Income Study*) a pris la suite, réalisant en 2015 une nouvelle version des comptes par catégories. Ses travaux se poursuivent actuellement.

Parallèlement, l'Insee a abordé la réalisation de comptes de patrimoine par catégorie, profitant de l'existence en France, depuis la moitié des années 1980, d'une enquête ménages consacrée au patrimoine conduite tous les six ans. Ces comptes ont été élaborés en suivant, dans ses grandes lignes, la méthodologie précédente, et selon les mêmes catégories de ménages (Durier *et al.*, 2012). L'extension à plusieurs pays avec un objectif de rigoureuse comparabilité est un projet actuellement porté par la BCE (*Household Finance and Consumer Survey*) ; ce projet, qu'elle coordonne dans les pays de la zone Euro, constituerait la source microéconomique où seraient prises les distributions des différents actifs.

² C'est-à-dire, dans ce cadre, un revenu ajusté disponible équivalisé.

Annexe en ligne C2 – Décomposition des comptes, comptes de transfert, base mondiale sur les revenus

Deux autres projets développés ces dernières années visent, comme la DNA, à déterminer la distribution du revenu et de la consommation des ménages de façon cohérente avec leur mesure agrégée telle que la mesure la comptabilité nationale : les *National Transfer Accounts* (United Nations, 2013), nés au début des années 2000 sous l'impulsion de Ronald Lee et Andrew Mason, et la *World Income Database* (Garbinti *et al.*, 2017), développée depuis le début des années 2010 par Thomas Piketty et ses collaborateurs.

Leurs méthodes respectives sont très analogues à celle de la DNA : il s'agit de s'appuyer sur les sources micro-économiques disponibles en tentant de contrôler au mieux les écarts qu'elles présentent tant au niveau des concepts que des niveaux estimés avec la comptabilité nationale. Des différences sensibles existent cependant entre les trois approches. Chacune poursuit un objectif principal spécifique, et c'est lui qui détermine les hypothèses simplificatrices qu'elle doit adopter, sachant que la connaissance exacte des ressources et de la consommation de chaque individu du globe est, sans doute pour très longtemps encore, inaccessible. Par rapport à DNA, les principaux points de divergence sont, en l'état actuel de chacun des projets, les suivants :

- les *National Transfer Accounts* (NTA) : l'objectif est la détermination pour chaque groupe d'âge de ses ressources et de sa consommation sur le cycle de vie. Si la méthode s'efforce d'être « en gros » cohérente avec le SNA³, elle s'en écarte sur un certain nombre de concepts (le revenu disponible brut, le revenu mixte des entrepreneurs individuels, le traitement des impôts sur la production, etc.). Son horizon est avant tout long, elle ne s'attache pas à l'appréhension des évolutions de court et moyen terme ; elle n'est guère concernée non plus par les différences de périodicité et de millésime entre les enquêtes des différents pays considérés. Son critère de stratification fondamental est l'âge, les autres critères (niveau de vie, type de ménage, catégorie socio-professionnelle, etc.) étant rarement considérés. En particulier les difficultés que soulève le décalage consommation / épargne chez les ménages à bas revenus ne l'affecte que peu. En revanche, il est crucial pour elle de raisonner au niveau de l'individu, non du ménage. Ce qui la contraint à des hypothèses en pratique invérifiables pour répartir entre ses membres les revenus perçus par le ménage ;

- la *World Inequality Database* (WID) : elle se limite aux revenus, la consommation n'est pas prise en compte. Son premier objectif est d'établir le plus exactement possible le degré d'inégalité de la distribution des revenus et ses évolutions. Une grande attention est ainsi portée aux très hauts revenus (ils ont un effet majeur sur les niveaux d'inégalité). Parce que, dans la plupart des pays, elles sont les seules à pouvoir appréhender les plus hauts revenus, les données fiscales sont la source unique de la base⁴. Ce qui a des conséquences sur la mesure de certains types de revenus, notamment les revenus sociaux. Plus généralement, les définitions du revenu du ménage s'écartent des définitions du cadre central de la CN (ce qui, au passage, soulève certains problèmes conceptuels et pratiques et suscite diverses critiques de la part des comptables nationaux). L'approche est individuelle, avec comme les NTA, le recours à des conventions sur le partage des revenus du ménage entre ses membres.

Au-delà de ces choix méthodologiques, une différence important réside dans l'organisation institutionnelle de ces projets : WID et NTA sont nées à l'initiative d'économistes, et sont portées par des équipes relevant de la communauté académique (bien que NTA bénéficie d'un fort soutien des institutions internationales) dont l'objectif final sont moins les chiffres que leur analyse, selon des problématiques bien définies et limitées. Les équipes qui y travaillent disposent d'une assez grande latitude pour retenir, si nécessaire, les hypothèses les plus adaptées à leur thématique propre. Il en résulte une assez grande souplesse. De son côté, la DNA est un projet de comptables nationaux qui s'astreint à suivre strictement les concepts et les méthodes du SNA et qui vise à produire une statistique officielle offrant la même homogénéité méthodologique dans le temps et l'espace que les agrégats du cadre central.

Quelles que soient les différences entre les trois méthodes et aussi justifiées soient-elles, il faut reconnaître que, fondamentalement, elles traitent du même objet. Il est donc légitime d'attendre d'elles qu'au fur et à mesure de leur perfectionnement, elles soient de plus en plus en plus cohérentes du point de vue des sources qu'elles utilisent, des hypothèses et des traitements qu'elles mettent en jeu et des résultats qu'elles obtiennent.

³ « Many of the concepts [...] in NTA are broadly consistent with those in the SNA » (United Nations, 2013, p. 28).

⁴ La DNA, au contraire, suit le principe général des comptes nationaux qui est de mobiliser la source la plus fiable.

Compléter le PIB : quelques contributions récentes de la statistique sociale

Jérôme Accardo
Annexes en ligne

Références des Annexes en ligne

- Durier, S., Richet-Mastain, L. & Vanderschelden, M. (2012).** Une décomposition du compte de patrimoine des ménages de la comptabilité nationale par catégorie de ménages en 2003. Insee, *Document de travail* N°F1204.
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/1380961>
- Fall, M. (1997).** Compte de revenu par catégorie socioprofessionnelle 1990-1995. Insee, *Document de travail* N°F9709.
- Fesseau, M. & Matteonetti, M. L. (2013).** Distributional Measures Across Household Groups in a National Accounts Framework. OECD. *Statistics Working Paper* N°2013/04. <https://doi.org/10.1787/5k3wdjqr775f-en>
- Garbinti, B., Goupille-Lebret, J. & Piketty, T. (2017).** Income Inequality in France, 1900-2014: Evidence from Distributional National Accounts (DINA). WID.world. *Working Paper Series* N°2 017/4. *Appendix*, N°2017/5.
<https://wid.world/document/b-garbinti-j-goupille-and-t-piketty-inequality-dynamics-in-france-1900-2014-evidence-from-distributional-national-accounts-2016/>
- Jany-Catrice, F. (2018).** *L'indice des prix à la consommation*. Paris: La Découverte.
- L'Hardy, P. (1972).** Le comportement d'épargne des ménages de 1967 à 1969. Insee, *Les collections de l'Insee* N°17.
- Masson, A. & Verger, D. (1996).** Présentation générale. *Économie et Statistique*, 296-297, 3-11.
<https://doi.org/10.3406/estat.1996.6138>
- Pyatt, G. & Roe A. R. (1977).** *Social Accounting for Development Planning with Special Reference to Sri Lanka*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Pyatt, G. & Round, J. I. (1985).** Introduction. In: Pyatt, G. & Round, J.I. (Eds.), *Social Accounting Matrices, A Basis for Planning*. Washington D.C.: The World Bank.
- Roze, H., Pierre, J. C. & Martin, M.-E. (1971).** Les ressources des ménages par catégorie en 1970. Insee. *Les collections de l'Insee* N°165, *Série M*, N°46.
- Stone, R. (1985).** The Disaggregation of the Household Sector in the National Accounts. In: Pyatt, G. & Round, J. I. (Eds.), *Social Accounting Matrices, A Basis for Planning*. Washington D.C.: The World Bank.
- United Nations (2013).** *National Transfer Accounts Manual: Measuring and Analysing the Generational Economy*. New York, 2013.
- Vanoli, A. (2002).** *Une histoire de la comptabilité nationale*. Paris: La Découverte.
- Vigreux, J. (2014).** *Croissance et contestations, 1958-1981*. Paris: Éditions du Seuil.